



La tablette de mai - juin

RÉFORME DES RETRAITES : LE 06 JUIN, ON CONTINUE !

A la veille de réunions bilatérales organisées par la Première ministre avec les organisations syndicales, l'intersyndicale, unie et déterminée, réaffirme son opposition à la réforme des retraites. L'intersyndicale, toujours massivement soutenue par les travailleurs-euses, la jeunesse et une très large majorité de la population, réaffirme son rejet de ce recul social et appelle le 6 juin, à une journée de mobilisations. Le 8 juin, l'Assemblée nationale pourra, pour la première fois, se prononcer par un vote portant sur la réforme des retraites.

**Notre premier combat est le retrait
de la réforme des retraites.
Toutes et tous mobilisé.es le 6 juin !**



CPF : LE RESTE A CHARGE PENALISE ENCORE LES SALARIES

Bruno Le Maire confirme la volonté du gouvernement d'instaurer un reste à charge sur le CPF pour les salariés. L'UNSA demeure opposée à cette disposition, qui constitue une entrave à la « liberté de choisir son avenir professionnel ». Depuis plusieurs mois, le sujet est sur la table et même si le gouvernement annonce une concertation avec les partenaires sociaux dans le cadre de l'agenda social, l'UNSA est inquiète -comme de nombreux acteurs du secteur de la formation- sur ce projet de reste à charge, qui serait fixé à 30%.

L'UNSA sera donc vigilante quant aux suites réservées à ce dossier qui illustre une fois encore le choix du gouvernement -à l'instar de la réforme des retraites- de toujours «faire payer» les salariés.

MESURES SALARIALES GÉNÉRALES : URGENCE !

Les organisations syndicales ont écrit au ministre de la transformation et de la fonction publiques pour demander qu'une véritable négociation soit ouverte rapidement pour envisager les mesures générales, mieux reconnaître les qualifications, redonner de l'amplitude aux carrières, assurer l'égalité professionnelle et garantir le niveau de rémunération de l'ensemble des agentes et des agents de la Fonction publique par des dispositifs pérennes.

